

direction-marketing.fr est un espace de co-working sous la forme d'un site internet diffusant des contributions d'experts multi-métiers sur les enjeux du marketing et de la communication. Il réunit des consultants, des agences ou des responsables marketing souhaitant partager et échanger. Les contributions prennent la forme de billet illustré ou de vidéo. Les internautes peuvent accéder au profil et aux coordonnées de chaque expert.

NOTRE PHILOSOPHIE

J'adhère à la philosophie Direction-marketing et je m'engage :

- 1. Je donne pour recevoir**
Je crois au partage et à l'intelligence collective. C'est par le partage de connaissance, l'esprit " open source " que des liens se créent avec les décideurs.
- 2. je m'engage à être actif**
Je suis convaincu que j'ai besoin de consacrer au minimum une demi journée par mois ou 6 jours par an pour communiquer sur mon métier et suivre ses évolutions.
- 3. J'exprime mon point de vue d'expert**
Je m'engage à ne pas faire de plagiat, ni à dupliquer du contenu. Les publications expriment les points de vues de leurs auteurs et sont donc subjectives.
Le contributeur reste propriétaire de son contenu.
- 4. J'adhère à la ligne éditoriale**
en produisant des contenus positifs, plaisants à consulter, concis et pertinents.

COMMENT DEVENIR CONTRIBUTEUR ?

Vous pouvez faire acte de candidature, en envoyant un CV ou profil LinkedIn/viadeo, et une proposition de contenu (article, vidéo, infographie...). Votre demande sera étudiée et validée par trois membres experts métier.

Vous pouvez également poster un article en guestblogger, votre article sera étudié et validé par trois membres experts métier.

NOS BÉNÉFICES PARTAGÉS

- 1. Je fais partie d'une communauté multi-métiers**
Pour élargir mon champ de vision. Je m'enrichis des regards croisés.
- 2. Je bénéficie de l'activité du collectif**
Je bénéficie de la régularité des contributions et de la visibilité du travail qui est produit collectivement. Seule la mutualisation des efforts de visibilité peut assurer le volume et la régularité des publications pour garantir l'efficacité et la pérennité
- 3. J'améliore ma e-réputation**
Je publie du contenu sur DM.fr car je souhaite gagner en visibilité sur internet. Les contenus apportent une valeur ajoutée aux responsables marketing et communication, sans se limiter à l'autopromotion de leur auteur.
- 4. Je valorise mon métier et sa richesse.**

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

1. **direction-marketing.fr est un espace ouvert à tous.** Plusieurs experts d'un même métier peuvent contribuer sur le site.
2. **La publication régulière de contenus assure le succès** du site et bénéficie à leurs auteurs. Les contributeurs les plus prolifiques seront mécaniquement plus visibles.
3. **Chaque contributeur assume pleinement la responsabilité engagée** par le contenu de sa publication. Chacun veille à utiliser des images dont il possède les droits d'utilisation.
4. **Le site DM n'a pas vocation à générer des profits.** Les revenus générés par la publicité seront investis dans les frais de fonctionnement du site (hébergement, développement et maintenance).
5. **Chaque expert dispose d'un accès à la plateforme pour publier** du contenu dans la partie blog sous son nom propre. Il est conseillé de solliciter une relecture (a minima orthographique) avant diffusion.
6. **Chaque expert dispose d'un accès à la plateforme pour répondre** aux questions posées par les internautes. Les questions arrivent dans les boîtes mails des administrateurs qui sont en charge de les rediriger aux différents experts concernés. Une question peut être envoyée à plusieurs experts et donner lieu à plusieurs réponses.
7. **La réponse est postée au nom de DM.fr via la plateforme.**
Pour faciliter les échanges suivants, les coordonnées directes de l'expert sont présentes en signature.
8. **Les experts recevant une question ont 5 jours ouvrés pour répondre** ou indiquer leur incapacité à répondre.
9. **Chaque contributeur peut à n'importe quel moment demander que son profil soit retiré du site.**
10. **Si un des experts porte préjudice à la communauté** par son comportement ou par ses contributions les administrateurs se réservent le droit de supprimer le profil du participant après avis collégial d'au moins trois membres experts métier.